



## INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67

Courriel :

[mairie.brennilis@orange.fr](mailto:mairie.brennilis@orange.fr)

Horaires d'ouverture semaine :

8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé mercredi après-midi

### PERMANENCE DES ÉLUS

Les samedis de 10 à 12 heures

Tél. 02 98 99 62 91

### LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h45 – 12 h 00, lundi au samedi

Tél. 02 98 99 61 00

### OFFICE DU TOURISME DU

YEUN ELEZ – Place des Monts

d'Arrée 29190 Brasparts

Tél./fax : 02 98 81 47 06

Ouvert du lundi au samedi

9h00-12 h., 13h30-17h30

[otyoun.elez@wanadoo.fr](mailto:otyoun.elez@wanadoo.fr)

### DÉCHETTERIE (SIRCOB)

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,

9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

### ASSISTANTE SOCIALE

Cécile Nédélec

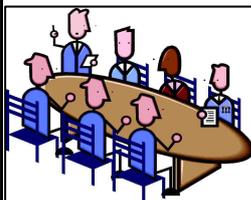
ANTENNE DE PLEYBEN

0298266362

### COMMERCE AU BOURG

HALLE DIS, M.Mme Baladine

Tél. 02 98 99 68 45



### Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal s'est réuni le 6

novembre en mairie sous la présidence du maire, M. Jean-Victor Gruat.

Parmi les décisions prises, on peut noter le vote unanime d'une motion de soutien à l'activité de l'ADMR de Huelgoat, l'adoption à la majorité d'un projet de cahier des charges concernant l'étude de faisabilité pour le projet de Maison pour Tous, et l'identification des mesures envisageables pour donner suite à l'étude sur les plantes invasives à Brennilis conduite par l'Association Bretagne Vivante pour le compte de la municipalité.

Le Conseil est également convenu de se réunir en décembre 2010 pour adopter définitivement le PLU amendé suite à l'enquête publique et aux conclusions du Commissaire enquêteur dont le rapport est consultable en mairie.



### TRANSPORT

Samedi 18 décembre, destination le marché de Noël de Carhaix, départ 9 h 30.

Renseignements et inscriptions auprès de Sylvie Birhart 02 98 99 67 10 / 69 69 ou d'Anita Daniel 02 98 99 64 13.

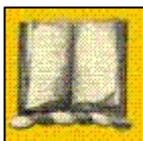
### CABINET INFIRMIER

Francine Labeyrie s'en est allée rejoindre ses enfants dans d'autres parages. Bienvenue à Maryline Le Berre, à qui nous souhaitons une plaisante installation à Brennilis.



### ÉTAT CIVIL

*Il nous a quittés*



Le 2 novembre, des suites d'une longue et douloureuse maladie, Gabriel Le Hélias dit Gaby. Nos condoléances à ses proches, et avant tout à son frère et ami, Hubert Clément.



### URGENCES

**Gendarmerie, faites le 17**

**Pompiers, le 18**

**ou le 112 (portables)**

**Médecin de garde : le 15**

**(en dehors des heures de présence de votre médecin traitant)**



### EAU :

#### NOUVEAUX TARIFS

Lors de l'adoption du budget 2010, le Conseil municipal avait, à la majorité, décidé d'une augmentation de 5% des tarifs d'eau potable et d'assainissement collectif – dont les gestions en régies doivent, sur la base de la législation en vigueur, être équilibrées par l'apport des consommateurs. Lors de sa séance du 6 novembre, le Conseil a donc pris note des nouveaux tarifs applicables, qui restent très inférieurs à ceux pratiqués dans les communes avoisinantes.

| EAU                              | €     |
|----------------------------------|-------|
| Forfait abonnement               | 19,95 |
| Consommation de 0 à 30 m3        | 0,52  |
| Consommation de 31 à 100 m3      | 0,42  |
| Consommation de 101 à 200 m3     | 0,26  |
| Consommation supérieure à 200 m3 | 0,21  |
| ASSAINISSEMENT COLLECTIF         |       |
| Assainissement collectif par m3  | 0,84  |

Le Conseil a également décidé

- de faire procéder par sa commission spécialisée à une réflexion approfondie sur la question de la tarification eau et assainissement qui doit à la fois être d'un rendement suffisant, ne pas inciter au gaspillage, et ne pas pénaliser des professions, notamment agricoles, dont la situation économique est déjà vulnérable
- de faire étudier les possibilités envisageables de recourir à des sources d'approvisionnement non souterraines pour les eaux de process agricoles ou industrielles.

### COMITÉ DE RÉDACTION

SYLVIE BIRHART  
FRANÇOISE BORGNE  
JÉRÔME COCHENNEC  
ANITA DANIEL  
MARCEL GÉRARDIN  
OLIVIER MAGOARIEC

Responsable de publication :  
JEAN-VICTOR GRUAT

<http://www.brennilis.com>  
[webmaster@brennilis.com](mailto:webmaster@brennilis.com)  
Courrier en Mairie



## ADMR : AGISSEZ CONTRE LA LIQUIDATION !

A l'initiative de l'ADMR de Huelgoat, une pétition destinée au Conseil général est maintenant à disposition en mairie. En la signant, vous exigerez du Conseil général qu'il cesse de se voiler la face, et décide enfin de soutenir les associations rurales déficitaires en particulier du fait d'une mauvaise gestion fédérale dont elles ne sont aucunement responsables. La disparition de l'ADMR de Huelgoat, qui sera inéluctable à très brève échéance sans mesures durables de soutien du Conseil général, responsable de la politique sociale sur le département, c'est la fin du maintien à domicile pour 300 bénéficiaires, et le chômage pour les 60 salariées de l'Association.

## ADMR : OÙ EN EST-ON ?

L'état de sauvegarde judiciaire dont la Fédération des ADMR du Finistère bénéficiait depuis un an – gelant un passif de 5 millions d'euros – prend fin le 7 décembre 2010. Pour autant, aucune solution durable n'a été encore trouvée pour apurer les comptes et pérenniser le service rendu aux personnes devant bénéficier d'un maintien à domicile.

Le mode de fonctionnement financier avec le Conseil général, principal pourvoyeur d'aides par le biais de l'APA dont il est chargé, continue de reposer sur un tarif unique commun aux 93 associations. Un taux moyen de 20 € 45 a été retenu par le Conseil général alors que le coût d'intervention pour l'ADMR de Huelgoat a été estimé à 23 € de l'heure en 2009.

Les facteurs de surcoût identifiés par l'ADMR de Huelgoat sont la faible densité de la population sur le secteur ce qui accroît le kilométrage, et le fort degré de dépendance des personnes aidées ce qui a pour effet d'augmenter le nombre de visites, et de requérir des qualifications plus élevées du personnel dont la rémunération est ajustée en conséquence en application de la Convention collective applicable.

Le Conseil d'administration de l'ADMR d'Huelgoat a fait des efforts conséquents pour réduire ses frais de gestion, notamment en rationalisant les « tournées » de ses salarié(e)s. Le déficit prospectif 2010 sera ainsi ramené à 100.000 € environ (avant péréquation éventuelle) contre 180.000 € en 2009. Ce déficit est tel cependant qu'en l'absence de versement compensatoire l'association sera en cessation de paiement virtuelle dès la mi décembre, et en incapacité financière d'honorer ses charges appelées dès la mi-janvier (salaires, rémunérations annexes et charges sociales).

Sur les 93 associations membres de la Fédération, 23 connaissent comme Huelgoat un risque structurel certain de cessation de paiement à court terme en l'absence de versements compensatoires. Aucune disposition n'est à ce jour mise en place concernant le mode de calcul de la compensation entre associations (« péréquation ») même si à l'évidence le calcul d'un coût fédéral moyen d'intervention pratiquement équilibré provient de l'adoption au moins implicite d'un mécanisme compensatoire.

Les élus du secteur de Huelgoat ont exprimé leur vive inquiétude face à cette situation. Ils ont fait part de leur soutien à la motion préparée par l'ADMR de Huelgoat, et ont sollicité collectivement une entrevue auprès du Conseil général, pour en obtenir les engagements et les actes permettant le déblocage de la situation et la pérennisation du service rendu par l'ADMR de Huelgoat.



## CHANGEMENT A LA CENTRALE

Le Comité consultatif centrale nucléaire instauré par le Conseil municipal de Brennilis s'est réuni le 3 novembre sous la présidence du maire, pour préparer la prochaine réunion de la Commission locale d'information - CLI - des Monts d'Arrée, prévue pour le 16 novembre 2010.

A cette occasion, les membres du Comité consultatif ont fait la connaissance de M. Jean-Christophe Couty, nouveau chef du Site des Monts d'Arrée.

*M. Couty lors de la réunion du Comité consultatif le 3 novembre 2010.*

*En arrière-plan, M. Herry, ancien maire de Brennilis, conseiller technique de la municipalité*



## MAISON POUR TOUS : QUEL PROJET ?

Il y a quelques années, la commune de Brennilis a acquis auprès du Conseil général un bâtiment en centre bourg connu comme la « *Maison Guillou* ». Le bâtiment concerné se situe en face de la mairie et de la poste, à proximité de l'église et structure un quartier autrement rénové pour l'habitat social par la Communauté de communes du Yeun Elez.

Dans le cadre de la réflexion sur la mise en œuvre de l'objectif de « création d'un cœur de bourg véritable » retenu dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, il a été envisagé à partir de mars 2008 d'utiliser l'espace correspondant pour la réalisation d'un projet désormais dénommé « Maison pour

Tous » qui regrouperait différents services destinés au public. Cette réalisation compléterait les efforts consentis au long des années et mandatures précédentes pour rénover et moderniser l'image du bourg de Brennilis.

Au stade actuel, il est envisagé d'inclure dans le projet pour un investissement maximum de 300.000 €

- L'agence postale de la commune
- La bibliothèque municipale y compris espace adultes, espace enfants, rayonnages pour livres et DVD
- Un point cyber (4 points d'accès)
- Une salle de réunion / exposition (sièges et mobiliers d'exposition facilement amovibles et stockables)
- Des espaces de bureau et des locaux techniques

Des études préliminaires confiées au Cabinet Jallais et à la SAFI ont permis de mieux cerner les principales caractéristiques que pourrait revêtir ce projet des points de vue architectural et spatial – et une étude de faisabilité conduite par le cabinet Delvaux & Rémy-Martin permettra de boucler les études techniques préparatoires et aboutir au dépôt des demandes d'autorisation requises et à l'élaboration du plan de financement de cet investissement.

Le Conseil municipal et la Commission du patrimoine ont discuté à plusieurs reprises du bien fondé et du contenu possible de ce projet, pour la réalisation duquel les budgets communaux adoptés depuis 2008 incluent les provisions requises.

S'agissant cependant d'une réalisation ambitieuse, qui représentera un élément majeur du programme d'activités de la commune pour les années à venir et sera appelé, une fois opérationnel, à exercer une influence certaine sur la manière dont les habitants, les actifs et les visiteurs du Bourg en « vivront l'espace », il est apparu nécessaire de confirmer, dans un document de synthèse, le bien fondé de l'opération.

Cette analyse d'opportunité passera en revue les besoins que le projet est censé satisfaire, analysera la manière dont ces besoins seront satisfaits par le projet ou pourraient l'être par une éventuelle démarche alternative, situera le projet dans l'ensemble de la stratégie municipale de réponse aux besoins de la population et appréciera les risques et avantages liés à la mise en œuvre du projet – et permettra donc au Conseil, en possession également de l'étude de faisabilité, de prendre en toute connaissance de cause sa décision sur la réalisation de cet ambitieux projet.



## BUDGET 2011 : ON SE PRÉPARE

Après 10 mois sur 12 de l'exercice budgétaire 2010 (83%), le taux de réalisation du budget de fonctionnement de la commune est en dépenses de l'ordre de 80% ce qui témoigne d'une maîtrise satisfaisante dans la gestion, et en recettes de 73% - ce qui est également relativement satisfaisant, compte tenu du fait que d'importantes recettes sont encaissées en toute fin d'exercice. La trésorerie demeure élevée à 216.752 €, en baisse cependant par rapport au mois de septembre en raison de la

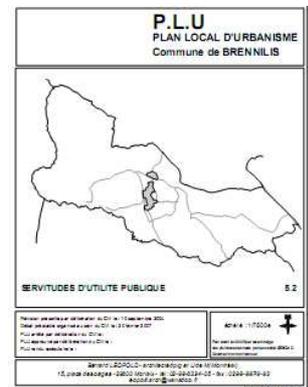
présentation au paiement de factures d'investissement importantes concernant notamment le chantier de l'église. D'autres factures seront présentées d'ici à la fin de l'année pour lesquelles les fonds de concours attendus de la Communauté de communes (81.144 €) ne seront pas encaissés simultanément. Le recours à l'emprunt ou à une ligne de trésorerie comme prévu au budget prévisionnel n'est donc pas à exclure.

Dans le cadre de la **préparation du budget d'investissement**, le Conseil municipal a évoqué, lors de sa réunion du 6 novembre, un certain nombre de projets.

En **voirie**, il s'est agi du bitumage du secteur de Cosforn en rapport avec les travaux sur réseau d'eau, de la réfection du bitumage de la VC 2 ainsi que de la transition entre la VC et le hameau proprement dit dans le secteur de Ploenez, plus le « défaïençage » de l'entrée nord de la RD 36.

Pour le **réseau d'eau**, il est prévu de conduire les études nécessaires à l'identification des zones où les travaux de réfection sont les plus urgents, la conduite d'actions pour éliminer les fuites sur vannes, l'analyse de solutions de rechange pour les eaux dites de process (eaux pour utilisation industrielle).

En ce qui concerne le **patrimoine**, le Conseil envisage notamment la restauration et la mise en valeur du petit patrimoine mentionné au PLU (une quarantaine de sites), avec la poursuite ou la conduite de travaux de réfection ou de construction portant sur les **grands bâtiments communaux** comme le chantier de rénovation de l'église, la réfection de la salle polyvalente et celle du Droséra, le secteur de l'école ainsi que, si cette action est finalement approuvée par le Conseil, la réalisation de la Maison pour Tous en centre bourg.

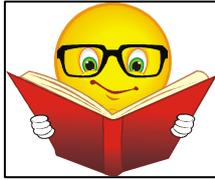


**Patrimoine vernaculaire repéré au PLU : un calvaire, trois croix ; une fontaine, trois lavoirs ; vingt puits ; quatre fours ; quatre ponts ; quatre bâtiments remarquables – à Nestavel, Kerhornou et Ploënez.**



## BIBLIOTHÈQUE LA SÉLECTION DU MOIS

### UN DANGEREUX SECRET



NORA ROBERTS

A Woodsboro, dans le Maryland, un ouvrier fait une découverte étonnante : un crâne vieux de plusieurs millénaires... Pour Callie Dunbrook, jeune et brillante archéologue, c'est l'occasion tant attendue de quitter les salles de conférence et de faire ses preuves sur le terrain. Sur place, elle déchante très vite. La ville est envahie par une foule de journalistes, et le co-directeur des recherches n'est autre que son ex-mari, le séduisant et volage Jake Graystone. Mais le pire reste à venir : une inconnue lui fait de troublantes révélations sur son enfance. Callie est sous le choc. Quel est ce secret qui pèse sur ses origines ? Aura-t-elle la force de fouiller son propre passé ? Etrange coïncidence, sur le site, les accidents se multiplient. Sabotage ou malédiction ? Sentant sa vie menacée, Callie n'a plus le choix. Seul Jake, l'homme qui lui a brisé le cœur, peut l'aider.

### ET SI C'ÉTAIT VRAI...

MARC LEVY

Un jeune homme découvre dans le placard de sa chambre une jeune femme qu'il est le seul à entendre et à voir : son vrai corps est dans le coma dans une chambre d'hôpital. Il tombe amoureux d'elle, mais comment s'aimer quand un des deux amants risque de disparaître dès que les médecins décideront de débrancher le corps qui gît à l'hôpital ? Il faut y croire. Il faut refuser l'inéluctable.

**La bibliothèque, c'est 1500 ouvrages en rayon, 200 en réserve, 200 par le bibliobus, une quarantaine de familles abonnées dont 10 des alentours. *Bientôt le moment de penser à prendre ou renouveler votre abonnement : 10 € par famille pour l'année entière.***



### ATELIER D'ÉCRITURE

A partir de mi-janvier 2011, les personnes intéressées par l'écriture, les mots, pourront nous rejoindre le **lundi de 14h30 à 16h30 et/ou le vendredi de 19h à 21h**. Les réunions ont lieu à la salle polyvalente de Brennilis, toutes les deux semaines, en alternance. Même si vous êtes un fâché de l'orthographe, un dissident de la syntaxe, un effarouché du livre, venez, essayez... Vous constaterez que vous avez plus de talent que vous ne l'imaginez ! Pour tout renseignement contacter JM Jourdain 02 98 99 68 10 [j.mjourdain@wanadoo.fr](mailto:j.mjourdain@wanadoo.fr)

## *bientôt les fêtes !*



### céléthon

Salle Polyvalente, 5 décembre, de 12 heures à 18 heures par l'Association Merlin - aides et soutiens bienvenus ! Repas moule frites, possibilité à l'emporter, réservations jusqu'au 27 novembre tél. 02.98.99.62.05



### marché de Noël

Le marché de Noël à Brennilis, c'est au Youdig et c'est le dimanche 12 décembre ! Créations de l'école Diwann



de Commana, crêpes et vin chaud.

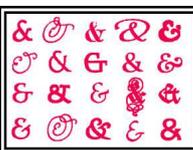


### parents d'élèves

Le samedi 4 décembre, raclette organisée par l'Association des Parents d'Élèves de Loqueffret

### repas antillais

Le 11 décembre à 20 heures, salle polyvalente, repas antillais organisé conjointement par le Charlegan et le restaurant le Yeun. 10 € par convive boisson non comprise - sur réservation uniquement. Inscriptions avant le 6 décembre au 02 98 99 68 45.



### ET EN 2011 ?

Lors de la réunion du 28 octobre du Comité consultatif Vie associative, le Club des Aînés a annoncé la tenue à Brennilis le 7 février d'un challenge interclubs de belote. Quant à l'Association Merlin, elle prépare un programme toujours aussi fourni, qui pourrait inclure pour les six premiers mois de l'année une sortie bowling et une bateau, la célébration de Carnaval, un rendez-vous pour les collectionneurs de toutes obédiences, des expositions poteries et bonsai, la fête de la musique, un concours de pétanque. Cette réunion a également permis aux responsables des différentes Associations représentées de partager leurs préoccupations avec la municipalité y compris pour les difficultés rencontrées au quotidien par celles hébergées à la salle Polyvalente.



### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Des agents qualifiés de la CAF du Sud Finistère

organisent une permanence **mercredi 15 décembre de 9h30 à 12h30 en mairie.**

Vous aurez l'occasion de vous entretenir **confidentiellement** sur les différentes prestations. En effet ne sont plus concernées seulement les familles mais aussi les jeunes ménages sans enfant, les personnes sans ressources, les personnes âgées ou handicapées, les jeunes travailleurs, les étudiants etc. Le meilleur accueil vous sera réservé.

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Ce 11 novembre 2010, le temps n'était pas clément mais cela n'a pas empêché les citoyens de Brennilis français et anglais d'accompagner les anciens combattants

de notre commune. Compte tenu de la tempête, l'hommage rendu aux morts pour la France et la minute de silence ont eu lieu à la mairie, après quoi courageusement tout le monde s'est rendu au monument aux morts où une gerbe a été déposée par une jeune fille d'origine anglaise, habitante de notre commune. Elle s'est prêté avec gentillesse à cet acte civique et nos anciens combattants en étaient ravis.

